

4.1.5. - War maro an autrou Le Gonidec [...]

War maro an autrou Le Gonidec, ar güella güiziec el langach Brezonec.

Sur la mort de Monsieur Le Gonidec, le plus instruit sur la langue bretonne.

Transcription : volume 2, page 70.

Ce chant, composé par Lédan, a été publié sur une feuille volante qui n'est pas répertoriée par Ollivier mais dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale dans la série Yn ¹⁰⁴. Il est reproduit dans l'ouvrage de Dujardin, «La vie et les oeuvres de Le Gonidec» ¹⁰⁵. Une version manuscrite est conservée à Morlaix dans les «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» au volume 4, pp. 306-309.

Les vers 21 à 56 sont la traduction en breton de l'allocution que Brizeux prononça lors de l'inhumation de Le Gonidec, le dimanche 14 octobre au cimetière Montmartre ¹⁰⁶. Lédan a sans doute écrit ce chant peu après cette cérémonie, se faisant ainsi l'écho, en langue bretonne, du désir de Brizeux *que la Bretagne ne laissât point dans un cimetière étranger celui qui avait si bien mérité d'elle, mais l'ensevelît dans sa ville natale du Conquet, sous une pierre druidique* ¹⁰⁷.

Les travaux de Le Gonidec

Le Gonidec (1775-1838) est connu comme «Reizer ar Brezoneg», ordonnateur, correcteur de la langue bretonne ¹⁰⁸. A partir de son entrée dans l'Administration forestière de la marine à Paris en 1804, il se mêle au milieu celtisant et il participe aux travaux de l'Académie celtique dès sa fondation. En 1807, il publie une «Grammaire Celto-Bretonne» où il propose une orthographe mieux adaptée selon lui à la prononciation de la langue bretonne et expose, en illustrant de nombreux exemples, le système des mutations et la construction des mots et des phrases, propres à la langue bretonne. En 1819, il lance une souscription pour la publication d'un «Dictionnaire Celto-Breton» qui paraîtra en 1821. A la demande du révérent gallois David Jones, il entreprend ensuite la traduction bretonne de la Bible. En 1833, privé de son poste par le gouvernement, il rejoint à Paris la Compagnie des Assurances Générales de M de Gourcuff qui est un véritable foyer breton. Les jeunes Bretons résidant à Paris viennent auprès de lui apprendre les principes de leur langue maternelle. Il devient le centre d'un mouvement de renaissance bretonne, dont font partie Brizeux et La Villemarqué, ses deux disciples préférés. En 1835, une souscription est ouverte pour la réimpression de la «Grammaire Celto-Bretonne» et pour l'édition d'un «Dictionnaire Français-Breton», mais ces ouvrages ne paraîtront qu'après sa mort, respectivement en 1839 et 1847, grâce aux bons soins de Brizeux et de La Villemarqué. Le «Dictionnaire Breton-Français» date de 1850.

Le Gonidec contribua également au resserrement des liens entre Bretons et Gallois. Si sa santé ne lui permit pas de faire le voyage pour fêter le cinquième anniversaire de la Société des Galloisants d'Abergavenny, en octobre 1838, le banquet breton du 7 février lui avait donné l'occasion, avec Brizeux, d'évoquer la fraternité des deux peuples, fils d'une même terre, et les similitudes de leurs langues ¹⁰⁹.

¹⁰⁴ Yn 1, pièce 2. **Bailloud**, *L'imprimerie Lédan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, p. 89.

¹⁰⁵ **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec*, p. 135.

¹⁰⁶ Reproduite dans **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 132.

¹⁰⁷ **Brizeux**, Notice de la *Grammaire Celto-Bretonne*, p. 23.

¹⁰⁸ Son éloge funèbre rédigé par Théodore Villenave pour le «Journal de l'Institut Historique» a été reproduit dans l'introduction de la «Bible Bretonne» de Le Gonidec. Une autre notice biographique relative au grammairien, rédigée par Brizeux a été publiée, en tête de la réédition de la «Grammaire Celto-Bretonne» chez Delloye Paris en 1839. Elle fut reprise dans la biographie universelle de Levot.

¹⁰⁹ **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 119 et 126.

Ses travaux furent diversement accueillis, certains saluant la recherche de la logique, d'autres regrettant l'abandon du passé de la langue. Dans sa critique de la «Grammaire Celto-Bretonne», Le Huérou (1803-1847), oncle de Luzel, juge le tableau des mutations bien embrouillé, mais trouve clairs et bien exposés le système des conjugaisons et la syntaxe. Il est surtout hostile au changement d'orthographe et son exposé évoque les arguments avancés quand une rénovation fut évoquée récemment pour l'écriture du français :

M. LEGONIDEC a cru devoir changer l'orthographe ancienne pour y substituer une autre de sa façon, qu'il appelle philosophique. Il s'y est déterminé, nous dit-il, page XII de sa préface : 1° parce qu'il n'a pu se résoudre à adopter l'orthographe usitée en Bretagne, cette orthographe n'étant appuyée sur aucun principe fixe et variant même au gré de chaque individu ; 2° parce qu'il a voulu offrir à ses lecteurs les termes de la langue avec leur prononciation vraie. Or cette prétendue amélioration est sujette à plus d'un inconvénient. D'abord elle déroutte entièrement ceux qui sont familiarisés avec l'ancienne orthographe ; et ainsi en voulant faciliter le travail, M. LEGONIDEC n'a fait qu'y attacher une difficulté de plus. Ensuite est-il bien sûr d'offrir à ses lecteurs les termes de la langue avec leur prononciation vraie, au moyen de l'orthographe qu'il a adoptée ? N'est-il pas vrai, au contraire, que rien n'est plus impossible, et qu'il faut absolument avoir entendu prononcer les mots d'une langue étrangère avant de pouvoir les prononcer soi-même ? [...] Quand au reproche qu'il adresse à l'ancienne orthographe de n'être appuyée sur aucun principe fixe, on pourrait l'étendre encore à la plupart des langues, au moins dans la première partie de leur développement. [...] Il serait puéril d'exiger mieux de notre pauvre idiome. Il lui est arrivé ce qui est arrivé à tous les autres : le hasard a eu plus de part que la logique à la formation de son orthographe, et cette orthographe, avant de se fixer est restée longtemps flottante. Mais enfin il existait en Bretagne, avant M. LEGONIDEC, une orthographe telle quelle. Elle n'était pas je l'avoue aussi philosophique qu'on aurait pu le désirer, mais enfin elle était consacrée par le temps, et M. LEGONIDEC aurait bien fait de la respecter. Il faudra bien y revenir. ¹¹⁰

Les oppositions perdurèrent et Jean Louis Le Guen (1844-1905) publia en janvier 1896 dans la «Revue Celtique» un article contre le système d'écriture de Le Gonidec ¹¹¹. Dans un article de 1922, J. Le Roux met en évidence les inconvénients du système de Le Gonidec pour l'unification de la langue écrite, mais reconnaît qu'il a rendu des services dont les Bretons peuvent lui être reconnaissants ¹¹². Le rôle scientifique de Le Gonidec a été étudié par Ernault dans la préface de «Geriadurig brezonek-gallek», son «Glossaire moyen-breton», ses «Notes d'étymologie bretonne» et divers travaux publiés dans les Annales de Bretagne ¹¹³.

Il [Le Gonidec] a l'ambition d'ennoblir sa langue, de lui donner pleine conscience d'elle-même, de lui apprendre à disposer sagement de ses propres ressources, à les augmenter au besoin, et à renoncer aux éléments grossiers ou étrangers qui altèrent son génie propre ; enfin, il veut la soumettre à une culture méthodique, sans reculer devant les expédients artificiels, pour arriver à en faire la digne expression d'une littérature originale. Après tout, l'avenir n'a pas trahi les espérances qui soutenaient Le Gonidec dans son labeur obscur et opiniâtre ; il les a même largement dépassées, sans les réaliser à la façon dont il l'entendait. La synthèse qu'il avait entreprise et menée à bout était très prématurée ; elle ne s'appuyait pas sur une investigation assez approfondie des trésors dont dispose réellement la langue. ¹¹⁴

Dans la préface de l'ouvrage du docteur Dujardin, Le Roux rend hommage à la belle ténacité avec laquelle Le Gonidec a travaillé pour la langue bretonne :

¹¹⁰ Le Clocher Breton, juin 1906, cité dans **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, pp. 189-191.

¹¹¹ **Raoul**, *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien*, p. 237.

¹¹² **Le Roux**, *Annales de Bretagne*, tome 35, 1922, *Historia Peredur* édité en 1924.

¹¹³ **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 212.

¹¹⁴ **Ernault**, *Glossaire Moyen-Breton*, préface, p. XXVI.

Sa grammaire, ses dictionnaires, ses traductions représentent un travail considérable, et il n'est que juste de reconnaître les services qu'il a rendus ainsi à la langue. L'un de ces services, et non le moindre, a été de faire entendre une voix raisonnable après les excès des Celtomanes, qui avaient jeté le discrédit sur les études celtiques [...] Il est trop facile à une époque où les études linguistiques ont été si développées, de critiquer son orthographe, sa grammaire, son vocabulaire. Mais il faut se reporter à l'époque où il commençait à écrire. Il avait dû, dit-il, «créer une orthographe toute philosophique», l'orthographe en usage «n'étant appuyée sur aucun principe fixe, et variant même au gré de chaque individu» ; il voulait offrir à ses lecteurs les mots avec leur prononciation vraie. Entre autres innovations, l'emploi du K et du G dur, suggéré par Dom Le Pelletier, était heureux. [...]

La grammaire marquait aussi un progrès réel, le tableau des mutations sans être parfait, n'avait jamais eu un tel développement, non plus que la conjugaison et la syntaxe.

L'idée de composer un dictionnaire breton était excellente ; le seul dictionnaire antérieur qui pût vraiment être utile était celui, devenu rare, du P. Grégoire de Rostrenen, [...] Il est remarquable que plusieurs des savants qui ont le plus travaillé, et souvent très utilement, pour la langue bretonne, ne l'avaient pas eue comme langue maternelle ; cela peut expliquer une tendance à adopter plus facilement des termes forgés, étrangers à la langue populaire.

La formation scientifique de Le Gonidec n'était pas suffisante pour faire avec discernement des emprunts au breton ancien ou au gallois [...]. Il n'en est pas moins vrai que ces «Dictionnaires» ont rendu de très grands services, et que le principe même de la nécessité d'étudier, d'épurer, de doter de règles précises le breton et d'enrichir son vocabulaire était excellent, et est dû en grande partie à Le Gonidec.¹¹⁵

Souscription pour un monument à Le Gonidec

Dès la fin de la cérémonie des funérailles de Le Gonidec, une commission formée de Barrère, Brizeux, De Courcy, De Kerdrel, Robinet, Souvestre décidait avec le consentement de la famille d'ouvrir une souscription dans le but de transporter au Conquet, sa ville natale, les restes de M. Le Gonidec.

Le «Téven» (où une place serait bénite) est le lieu provisoirement choisi pour cette sépulture. De cette dune, qui forme un côté de la baie du Conquet, la tombe se verrait et de la ville et de la mer.

2) *Un men-hir ou peûlvan de forme druidique s'élèvera sur la tombe. Mais pour que ce men-hîr, en conservant la forme du passé, annonce aussi l'esprit des temps nouveaux, du côté de l'Est une croix sera gravée ; du côté de l'Ouest, cette épitaphe :*

Peûlvan, diskid d'ann holl hanô Ar Gonidek

Dén gwiziek ha dén fûr, tâd ar gwîr brézonek.

Au dessous, le médaillon de Le Gonidec et plus bas :

Ganet é Konk, 4 mîz gwengôlo, 1775,

Marô é Paris, 12 mîz héré, 1838.

Béziet é Konk ...¹¹⁶

Dès le jeudi 18 octobre, le «Moniteur Universel» faisait écho à la proposition de Brizeux d'élever un monument à la mémoire de ce savant, dont les livres sont comme le dépôt de notre idiome celtique. Le devoir de la

¹¹⁵ **Le Roux**, préface de, **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. VI.

¹¹⁶ **Brizeux**, notice de, **Le Gonidec**, *Grammaire Celto-Bretonne*, p. 24. L'arrêté établi par cette commission est publié dans la Feuille d'Annonces de Morlaix du 1er décembre 1838.

Bretagne, affirmait-il, *est de répondre à cet appel* ¹¹⁷. Les journaux bretons de l'époque, «l'Armoricain» ¹¹⁸, la «Feuille d'Annonces de Morlaix» ¹¹⁹, le «Quimpérois» ¹²⁰, consacrèrent un article à Le Gonidec et invitèrent leurs lecteurs à participer à la souscription ouverte à Paris et à Brest. La liste des premiers participants, publiée par «L'Armoricain» de Brest, est reprise par Lédan dans la «Feuille d'Annonces de Morlaix» du 15 décembre 1838. Puis, en janvier 1839, Lédan publie les résultats de celle qu'il avait lui même ouverte à sa librairie. Au nombre des souscripteurs se trouvent des gens de la bonne société comme l'ancien capitaine de vaisseaux De Blois, le général de Tromelin, de nombreux «propriétaires» comme les cinq membres de la famille de Saint-Prix, des banquiers, notaires et médecins, mais aussi de plus petites gens, agriculteurs et artisans ¹²¹. L'aveugle Jean Poupon, chanteur breton de Plourin, est un habitué des souscriptions ouvertes chez Lédan. Peut-être reversait-il une partie de ce qu'il avait gagné en vendant les compositions de Lédan après les avoir chantées ? Les vers de Lédan ont sans aucun doute contribué au succès populaire de la souscription ouverte chez lui : *Déjà la mort de Le Gonidec, célébrée par Lédan, est connue dans les campagnes* affirme Brizeux dans la notice de la Grammaire Celto-Bretonne en 1838 ¹²². Le grand nombre de cultivateurs ayant participé à la souscription ouverte chez Lédan et leur répartition géographique (Plourin, Saint-Thégonnec, Botsorhel, Taulé, Guiclan, Pleumeur-Bodou, Lanmeur, Ploujean, Plougouven, Plougasnou, Plouyé, Plounéour-Menez) le confirme et rend compte de l'étendue de l'influence de Lédan.

Le 14 mars 1839, pourtant, Pol de Courcy confie ses inquiétudes à Kerdanet :

Je trouve que la souscription Le Gonidec ne va pas assez bien. L'Armoricain a cependant publié plusieurs listes assez fournies, mais je n'y vois figurer personne de vos côtés. J'espère que vous saurez intéresser à cette affaire vos nombreuses connaissances et que nous pourrons transporter au Conquet notre brave celte [...] ¹²³

A la même époque on envisage d'élever une statue à Vannes pour célébrer l'union de la Bretagne à la France. «L'Armoricain» du 23 mai 1839 s'indigne qu'il soit question d'élever à Vannes les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne alors que La Tour d'Auvergne attend sa statue et Le Gonidec son tombeau ¹²⁴.

Le 31 octobre 1840, le montant des sommes recueillies s'élevait à 1500 francs et Lédan s'impatiente :

on doit penser avec raison que les commissaires qui se sont chargés de faire élever un cénotaphe pour perpétuer parmi nous la mémoire de ce savant Breton se mettront sans tarder en mesure de satisfaire l'impatience bien légitime des souscripteurs. ¹²⁵

En octobre 1844, la commission chargée de l'érection du monument délègue Audren de Kerdrel, Hersart de La Villemarqué et Pol de Courcy, membres de la Société des monuments historiques, *pour s'entendre avec un*

¹¹⁷ **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 134.

¹¹⁸ 23 octobre et 29 novembre 1838.

¹¹⁹ 27 octobre 1838, 1 et 15 décembre 1838.

¹²⁰ 22 décembre 1838.

¹²¹ En autres deux perruquiers, un fournier, un meunier, un aide forgeron, un jardinier. On remarque aussi deux instituteurs (J.M. de Brasparts, instituteur à Morlaix, et Jean Caroff, instituteur à Ploujean) et Prosper Proux *autor Canaouenno eur c'hernevod*.

¹²² **Brizeux**, notice de, **Le Gonidec**, *Grammaire Celto-Bretonne*, p. 26.

¹²³ **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 139.

¹²⁴ **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 139.

¹²⁵ Feuille d'Annonces de Morlaix, 31 octobre 1840.

artiste breton capable d'exécuter dignement cette oeuvre nationale. Après délibération, un plan et un devis ont été faits en accord avec le maire et le recteur du Conquet ¹²⁶.

Le monument du Conquet

Le 3 janvier 1845, le ministre de l'Intérieur autorisa le transport du corps de Le Gonidec pour être inhumé à Lochrist où se trouve le cimetière du Conquet. Alexandre Bouet, un des dirigeants du journal républicain brestois «L'Armoricain», président du comité Brest-Le Conquet pour l'érection d'un monument à Le Gonidec, mit tout en oeuvre pour le succès de la cérémonie prévue le 12 octobre 1845. Il traduisait la pensée de Lédan et de bien d'autres intellectuels bretons de l'époque en affirmant :

Ce que fut La Tour d'Auvergne sur les champs de bataille, Le Gonidec l'a été dans les champs de la science. ¹²⁷

Lédan reproduit en feuilleton dans la «Feuille d'Annonces de Morlaix» des 29 novembre et 6 décembre 1845, sous le titre «M. Legonidec et son tombeau», un article du morlaisien Ollivier Le Gall publié dans «Le Journal des Artistes». Quatre vers du poème «Da Vemor ar Gonidec», (les vers 31 à 34), et leur traduction française y sont cités en exergue. L'auteur explique ce choix au début de son article :

L'épithaphe que nous plaçons en tête de cet article, et que nous extrayons de strophes anonymes publiées à Morlaix, exprime d'une manière absolue le noble sentiment qui a porté la population bretonne à élever un monument à la mémoire de M. Legonidec.

Après une évocation du passé historique de la Bretagne et de sa langue, puis de la vie et des oeuvres de Le Gonidec, l'article traite du monument et de la cérémonie :

On eut d'abord la pensée de placer sur sa tombe, au Conquet, le menhir de Plouarzel ou celui des Kerveatou, mais le transport d'un de ces énormes monolithes offrait tant de difficultés et eût coûté si cher que l'on y renonça. L'exécution du monument fut confiée à MM. Poileux, sculpteurs à Brest [...] La souscription étant régularisée, les cendres de Legonidec furent transportées en Bretagne et placées provisoirement dans la chapelle de Loc-Christ, près de la tombe du dernier apôtre de la Bretagne, le bienheureux Michel Le Nobletz [...], Aussitôt, MM. Poileux, de Brest, habiles sculpteurs, qui ont fait d'autres remarquables travaux (entre autres à la chapelle de Keranroux, près de Morlaix), se mirent à l'oeuvre et créèrent le gracieux monument qui vient d'être inauguré à l'entrée du cimetière du Conquet. Ce tombeau imite un des élégants clochers découpés à jour que l'on voit souvent en Bretagne et où l'art du sculpteur a fait de la pierre une dentelle légère ornée de trèfles et d'hermines.

La base porte sur une de ses faces un bas-relief représentant l'effigie de Le Gonidec, et sur d'autres les inscriptions proposées par Brizeux avec leur traduction française :

Pierre ! apprend à tous le nom de Legonidec,
Homme savant et sage, père du véritable Breton

Né au Conquet le 4 du mois de septembre 1775
Mort à Paris le 12 du mois d'octobre 1838,
Inhumé au Conquet le 12 du mois d'octobre 1845.

¹²⁶ D'après un article de la Revue de l'Armorique et de l'Ouest reproduit dans L'Echo de Morlaix du 26 octobre 1844.

¹²⁷ Discours de Bouet après le service funèbre dans **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 147.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, War maro an autrou Le Gonidec [...], Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 272r-273r.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, War maro an autrou Le Gonidec [...], B.M. Morlaix - Guerziou Chansonioù ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 4, pp. 306-309.

- [1 c] OLLIVIER, War maro an autrou Le Gonidec [...], B.M. Rennes - Manuscrit 979, s.d., pp. 435-436.